

212C0895
FR0000064560-OP018-RO10

9 juillet 2012

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

CFCAL-BANQUE

(Euronext Paris)

Oddo Corporate Finance a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (ci-après « CFCAL-BANQUE »), soit du 25 juin au 6 juillet 2012 inclus, la société Crédit Mutuel Arkéa a acquis sur le marché 17 227 actions CFCAL-BANQUE au prix de 60,10 € par action.

A la clôture de l'offre, la société Crédit Mutuel Arkéa détient 3 579 134 actions CFCAL-BANQUE représentant autant de droits de vote, soit 97,77% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Les actions CFCAL-BANQUE sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 9 juillet 2012, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Sur la base d'un capital composé de 3 660 850 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.